

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2024 à 18H30

N°DCM2024.07.10/03

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de LA ROCHE-SUR-FORON

Secrétaire de séance : M. Taylor DEVOUASSOUX

Rapporteur : M. Marc LOCATELLI

Conseillers en exercice : trente-trois

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Sylvie CHARNAUD, Isabelle BELIN REGARD, Martine HOSSELIN THIEBAUD, Catherine COLLOMB, Zekai YAVUZES, Pascal MEYNENT, Patrice JUPILLE, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Sonia MOKEDDEM, Taylor DEVOUASSOUX, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Jean-François VILLER, Nicole RANNARD, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG, Michel LANGLET

Excusés avec procuration : Nadège CHATEL (Procuration à Sandrine BERGUERRE BUISSON)

Excusés sans procuration : Jean-Michel REBET

Conseillers votants : trente-deux

Objet : Présentation du bilan à 6 mois d'ouverture du Centre de Santé du Foron

M. le Rapporteur rappelle que par délibération en date du 16 décembre 2020, le conseil municipal a délibéré afin d'engager la mise en place d'un Centre de Santé. Face à la carence de l'initiative privée en la matière, aucun médecin ou groupement n'ayant prévu de s'installer prochainement et considérant l'intérêt local, le conseil municipal a, par délibération en date du 28 juin 2023, créé un service public administratif « Centre de Santé Municipal ».

Dans le cadre de la mise en route du Centre de santé du Foron au 1^{er} janvier 2024, un bilan à six mois d'ouverture regroupant plusieurs indicateurs est présenté au Conseil Municipal.

Le conseil municipal est invité à débattre et prendre acte du bilan du Centre de santé du Foron.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2221-2,

Vu la délibération n°DCM2023.06.28/04 en date du 28 juin 2023,

Vu le bilan présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu :

- **PREND ACTE** du bilan des six premiers mois d'activités du Centre de Santé du Foron tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Le Maire de La Roche Sur Foron

Certifie que la publication prévue

aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1

du Code Général des Collectivités Territoriales

a été effectuée le 16 juillet 2024

Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,

La Roche-sur-Foron, le 10 juillet 2024

Le Secrétaire de séance

M. Taylor DEVOUASSOUX

Le Maire,

Pierrick DUCIMETIERE

